DANISH RED CROSS

Centre de Moyens d'Existence
Création de connaissances | Partage de connaissances | Mise en réseau de connaissances
IFRC Croix-Rouge Espagnole

LIGNES DIRECTRICES MOYENS D'EXISTENCE DANS LES CONTEXTES DE MIGRATION ET DE DÉPLACEMENT

Juin 2022

© Croix-Rouge danoise et Centre de moyens d'existence de la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, juin 2022.

Toute section de cette publication peut être citée, copiée, traduite en d'autres langues ou adaptée pour répondre aux besoins locaux, sans autorisation préalable de la Croix-Rouge danoise et du Centre de moyens d'existence de la FICR, sous réserve que la source soit clairement mentionnée.

Croix-Rouge danoise
Web:www.rodekors.dk
E-mail : info@rodekors.dk

Centre de moyens d'existence de la FICR:
Web: www.livelihoodscentre.org
E-mail : livelihoods@cruzroja.es

Photo de couverture :
Rayan fait partie des 1,5 million de réfugiés en Turquie, qui reçoivent chaque mois de faibles aides en espèces de la part du Croissant-Rouge turc et de l'IFRC grâce à des financements de l'Union européenne. Le Croissant-Rouge turc gère actuellement 19 Centres communautaires à travers le pays, proposant une aide aux migrants et aux communautés d'accueil, notamment des formations professionnelles, techniques, linguistiques, et une assistance pour les permis de travail, en soutien aux moyens d'existence à plus long terme.
Crédit photo : Corrie Butler / FICR.

Conception et mise en page : Yerro Servicios Editoriales

Sommaire

1. Introduction 4

2. Impacts potentiels sur les moyens d'existence des personnes migrantes et déplacées 6

3. Ébauches de réponses 7

4. Questions transversales 17

5. Exemples de projets 19

6. Annexe 1. Observations générales tenant compte des différentes typologies et différents stades du parcours des personnes migrantes 23

7. Annexe 2. Éventuels impacts et vulnérabilités des personnes migrantes et déplacées, par types de capitaux 25

1. Introduction

Maintenir son niveau de compétences ou bien en acquérir de nouvelles, préserver ses moyens de subsistance ou les ré-inventer lorsqu´ils viennent à disparaître, constituent souvent un défi pour les individus comme pour les groupes dans les contextes de migration ou de déplacement. Pourtant, ce sont des conditions nécessaires à mener une vie digne et indépendante.

L´objectif de ce guide est de tracer les lignes directrices qui permettront au personnel, aux volontaires et aux professionnels spécialisés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CRCR) travaillant dans différents contextes de migration et de déplacement, de concevoir, d´examiner et d´organiser des interventions liées aux moyens de subsistance.

Selon la politique de l'IFRC de 2009 relative à la migration, le terme **« migrants »** fait référence aux « *personnes qui quittent ou fuient leur lieu de résidence habituel pour se rendre ailleurs – généralement à l'étranger – en quête de possibilités ou de perspectives meilleures et plus sûres. Il s'agit, notamment, des travailleurs migrants, des migrants apatrides et des migrants sans papiers (qui ne sont pas déclarés et que les pouvoirs publics considèrent comme étant en situation irrégulière), ainsi que des réfugiés, des demandeurs d'asile, et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays* [1] ».

Le statut officiel d'un migrant tout au long de son parcours affecte non seulement ses droits mais aussi son accès aux services publiques. Ce statut a des conséquences sur son degré de vulnérabilité et son besoin d'aide extérieure dans la région[2]. Les lignes directrices proposées dans ce guide prennent en compte les situations particulières d´un déplacement forcé, quelles qu´en soient les raisons et le statut de la personne déplacée, qu´il s´agisse de migrants ou de personnes déplacées à l´intérieur du pays, de réfugiés, migrants sans-papier ou rapatriés. *Voir la figure 1 ci-dessous.*

1. Stratégie mondiale de l'IFRC sur les migrations 2018-2022.
2. Par exemple, une personne non autorisée à traverser légalement un pays devra suivre un itinéraire plus dangereux. Une personne non autorisée à travailler en transit ou à destination ne pourra pas subvenir à ses besoins. Une personne non autorisée à louer légalement un logement devra dormir dans la rue, dépendre du marché noir, ou d'aides extérieures.

Croix-Rouge colombienne

Figure 1. Le cycle de migration et de déplacement indique les différentes situations et les différents statuts des migrants et des personnes déplacées, et comment ceux-ci varient en fonction des contextes et des circonstances.

Les migrants et les personnes déplacées sont confrontés à un grand nombre de vulnérabilités qui à première vue peuvent sembler identiques à celles vécues par les autres citoyens. Ces vulnérabilités sont de fait largement exacerbées par la condition précaire qu´entraine la migration. En effet, ces individus courent un risque accru d'être **laissés pour compte quant à l'accès aux services publics ou tout simplement aux possibilités de subvenir à leurs propres besoins.** Cette situation est aggravée dans les pays frappés par des crises socioéconomiques, où les besoins en termes d'emploi et de protection sociale augmentent. Dans les pays où les économies informelles sont prédominantes, les migrants se heurtent à des difficultés d'accès aux marchés du travail, officiel et non officiel, à l'instar de la plupart des groupes vulnérables de la population d'accueil. Outre ces difficultés, les aspects liés au genre – y compris l'identité de genre, l'expression de genre, et l'orientation sexuelle – auront également un impact déterminant sur l´expérience de la migration et doivent ainsi être pris en compte.

Pourtant, les migrants apportent aussi une diversité intéressante d'expériences et de connaissances, qui contribuent à stimuler l'innovation des communautés ou pays d´accueil. **Il a en effet été prouvé que la migration a des impacts économiques positifs**, dans la mesure où elle permet de pallier d´éventuelles pénuries de main-d'œuvre, de soutenir les populations vieillissantes et déclinantes des pays d'accueil, et également de contribuer aux recettes fiscales. Lorsqu'on offre une chance aux migrants, et lorsqu'ils sont soutenus par des politiques progressistes, leurs contributions sociales et économiques sont positives et peuvent s´avérer extrêmement utiles[3] à la société.

Voir **l'Annexe 1** pour des observations générales tenant compte des différentes typologies du parcours des migrants et des personnes déplacées.

L'aide relative aux moyens d'existence est rarement prioritaire dans les situations humanitaires extrêmes, en particulier lorsque les personnes sont déplacées ou en mouvement, car elle peut être perçue comme trop compliquée ou ne relevant pas du champ d'activité humanitaire. Par

3. OCDE 2014 Migration Policy Debates : Is migration good for the economy? (seulement en anglais).

ailleurs, une aide humanitaire prolongée peut freiner l'évolution vers l'autonomie. Plus les interventions liées aux moyens d'existence ont lieu tôt, plus il sera facile pour les migrants d'assurer leur propre bien-être et de renforcer leur estime d'eux-mêmes, en garantissant leur autonomie et en brisant un possible dynamique de dépendance.

Les moyens d'existence sont vitaux pour les personnes migrantes et déplacées. Dans la mesure du possible, des programmes et diverses activités doivent être envisagé, car au-delà de l'amélioration de la situation économique, le fait de disposer de moyens d'existence favorise l'estime de soi, l'auto-résilience, tout en facilitant l'insertion et la création de liens sociaux essentiels, voir même la réinsertion lors du retour au lieu d'origine.

Une approche holistique de l'aide relative aux moyens daura plus d´impact et une plus grande viabilité. En effet, les projets doivent être conçus en prenant en considération des aspects tels que l'autonomisation socioéconomique, la protection, la santé, l'inclusion sociale, et le soutien psychosocial (en collaboration avec l'équipe de soutien psychosocial), ainsi que les aspects relatifs aux droits de l´homme. Lorsque des approches de cohésion sociale sont envisagées, il est également essentiel de répondre aux besoins des communautés d'accueil et d'inclure d´ autres groupes en situation de vulnérabilité.

Il n'existe pas de **manière unique de concevoir des interventions liées aux moyens d'existence**. Tous les contextes nécessitent une évaluation systématique et participative des situations et des besoins, accompagnée d'un engagement important des groupes et des personnes de différents genres, âges et milieux.

Ce guide s'appuie sur des années d'enseignements tirées du travail du Mouvement CRCR pour maintenir ou créer des moyens d'existence dans différents contextes humanitaires, et donne un bref aperçu de ce qui est fait au niveau des pays et des Sociétés Nationales. Pour une meilleure compréhension de la multiplicité des réponses dans ce domaine, le lecteur trouvera des références à des ressources clés tout au long du document.

2. Impacts potentiels sur les moyens d'existence des personnes migrantes et déplacées

Les personnes migrantes apportent une précieuse contribution aux communautés d'accueil[4], toutefois elles sont souvent confrontées à des formes intersectionnelles généralisées de discrimination, qui affectent leur bien-être et leur sécurité à tous les stades de leur parcours.

Certaines personnes ou familles peuvent débuter leur parcours migratoire en disposant de **moyens d'existence**[5] (économies, réseau social, compétences éducatives, estime de soi), mais ceux-ci se trouvent souvent affectés ou endommagés au cours du processus de migration.

La figure ci-dessous indique les impacts négatifs potentiels sur les moyens d'existence:

4. OCDE 2014 Migration Policy Debates : Is migration good for the economy? (seulement en anglaise).

5. Les Notes d'information sur les moyens d'existence durables identifient cinq catégories d'avoir ou types de capitaux fondamentaux sur lesquels reposent les moyens d'existence : humain, social, financier, naturel, et physique (DfID, 1999). La version initiale ne comptait que cinq types de capitaux ; le capital politique a été ajouté ultérieurement.

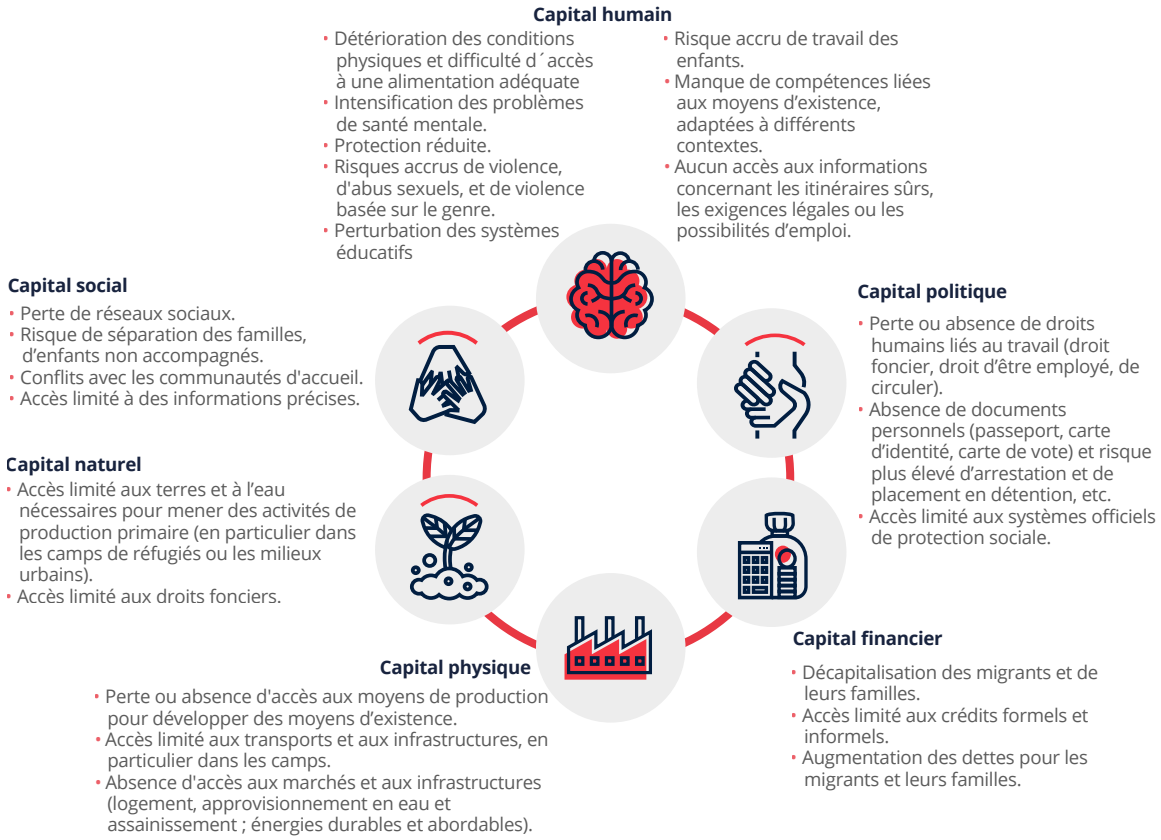

Voir **l'Annexe 2** pour des informations plus détaillées sur les éventuels impacts et vulnérabilités des migrants et des personnes déplacées, par types de capitaux.

3. Ébauches de réponses

Les programmes mis en place aident les migrants et les personnes déplacées à gérer et surmonter les chocs extérieurs liés à la migration, et de ce fait renforcent leur résilience. Compte tenu du stade du parcours migratoire, certaines composantes de l'aide relative aux moyens d'existence sont prioritaires.

Une aide élémentaire relative aux moyens d'existence, incluant des formations et des méthodes de production, peut permettre aux migrants de contribuer de façon active au sein des communautés d´accueil, tout en évitant les éventuels scénarios d´exploitation desdits travailleurs. Grâce à une aide au développement des compétences d´adaptation et de résilience, l'employabilité des migrants à leur destination finale, ou lors d´un éventuel

Ci-dessous, les **10 principes de la politique de l'IFRC** relative à la migration, qui oriente les interventions en matière de sécurité alimentaire et de moyens d'existence :

1. Se concentrer sur les besoins et la vulnérabilité des migrants.
2. Inclure les migrants parmi les bénéficiaires des programmes humanitaires.
3. Soutenir les aspirations des migrants.
4. Reconnaître les droits des migrants.
5. Coordonner les efforts relatifs à l'assistance, la protection et le plaidoyer humanitaire en faveur des migrants.
6. Établir des partenariats pour les migrants.
7. Agir tout au long des chemins de migration.
8. Apporter une aide au retour.
9. Agir face aux déplacements de populations.
10. Atténuer les pressions à l'émigration dans les pays d'origine.

Retour seront renforcées. L'aide relative aux moyens d'existence est également primordiale pour les **communautés d'accueil vulnérables**. Souvent, ces communautés, qui elles-mêmes ont des ressources très limitées, peuvent faire preuve d´une certaine réticence à accueillir un flux migratoire conséquent. L´usure, voir même le ressentiment à l´égard des migrants grandit, renforcé par des récits à connotation négative d´ aide préférentielle aux migrants.

Les éléments suivants sont des ébauches de réponses possibles visant à améliorer les moyens d'existence et à satisfaire les besoins les plus importants des migrants et personnes déplacées :

Besoins fondamentaux, accès aux moyens d'existence, à la protection et à un soutien psychosocial

- Favoriser l'accès aux **besoins fondamentaux par l'aide en espèce et en bons, et/ou en nature.** Il est également important d'envisager de favoriser l'accès à un logement approprié et permanent, pour assurer la viabilité des moyens d'existence. L'IFRC a élaboré un Guide for rental assistance to people affected by crisis. (seulement en anglais)
- **Promouvoir les programmes de nutrition,** en particulier pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées, et les personnes atteintes d'une maladie chronique. Les Lignes directrices de l'IFRC pour la nutrition fournissent des informations et des conseils quant aux meilleures pratiques visant à lutter contre la malnutrition et à appuyer l'« élaboration de programmes fondés sur des données factuelles ».
- Favoriser l'accès aux **services publics essentiels** (identification, déclaration, traduction, services juridiques, etc.), y compris une aide économique pour les permis de travail des migrants.

  Encourager **la fréquentation scolaire des enfants et adolescents migrants.** Les enfants doivent avoir accès à tous les niveaux d'éducation[6]. Il n'est peut-être pas toujours possible d'inscrire les enfants aux programmes d'éducation formelle, toutefois les classes informelles peuvent leur éviter de prendre trop de retard (en particulier dans les camps de réfugiés). School-in-a-box de UNICEF (seulement en anglais) est une ressource pratique pour aider au rétablissement d'une scolarité régulière suite à une situation d'urgence, et peut être utilisée pratiquement partout à un coût relativement faible.

- **Le soutien psychosocial aux migrants** est étroitement lié aux moyens d'existence. Une attention particulière doit être envisagée pour les survivants de la traite d'êtres humains et pour les personnes qui ont été victimes d'abus sexuels et de violence basée sur le genre. Le Centre de référence pour le Soutien psychosocial de l'IFRC (IFRC PS Centre) a développé d'importantes ressources pour soutenir ces activités, telles que le Guide des Premiers Secours Psychologiques. De même, la Croix-Rouge danoise a élaboré les Guidelines on Mental Health and Psychosocial support in Migration and Displacement. (seulement en anglais)
- **Le système d'alerte précoce et d´action rapide**[7] doivent être envisagées dans les zones à risque, pour permettre aux personnes de protéger leur vie et leurs moyens d'existence. Ces types d'actions permettent aux populations de protéger leurs moyens de production, de restaurer leurs moyens d'existence plus rapidement, et de mettre en place des mesures de protection. Une attention particulière doit être portée aux populations déplacées qui vivent dans des taudis en milieu urbain, car elles sont généralement davantage affectées par les catastrophes.
- Prôner l'inclusion des **migrants et des personnes déplacées vulnérables dans les systèmes de protection sociale**[8]. Envisager également de défendre d'autres groupes vulnérables des communautés d'accueil, qui pourraient aussi être négligés et en marge du système.

6. Article 13, le principe de non-discrimination de l'ICESCR s'étend à tous ceux qui sont en âge de fréquenter l'école et résident sur le territoire 'un État, y compris les non-ressortissants, et indépendamment de leur statut juridique. « Undocumented Migrant Children's Right to Education: Human Rights Watch Letter to Jordanian Minister of Education », 9 septembre 2010.
7. Également dénommée l'action anticipée ou action basée sur les prévisions. Consultez le site internet de l'IFRC : Alerte précoce, action rapide | IFRC
8. Plus d'informations sur la page Transferts monétaires et protection sociale – Cash Hub (cash-hub.org).

IFRC

Renforcer et diversifier les capacités et les compétences

- **Formation linguistique et orientation culturelle** : Impliquer les migrants dans des activités de formation (salle de cours, en ligne, etc.) en vue de développer des compétences linguistiques fonctionnelles pour la vie de tous les jours, ainsi que des compétences visant à améliorer l'employabilité. L'orientation culturelle est primordiale pour garantir l'intégration, l'adaptation et l'acceptation ; les activités entre pairs, impliquant les migrants et les communautés d'accueil (p. ex. les conversations) sont utiles de manière bi-directionnelle et encouragent la participation communautaire.
- Prôner la reconnaissance rapide des **qualifications, diplômes, et certificats obtenus** dans les pays tiers.
- **L'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne et à l'emploi** constituent le fondement d'une intégration ou d'une adaptation réussie sur le marché du travail. Les compétences en matière d'alphabétisation fonctionnelle et de calcul[9] doivent être traitées en priorité pour les personnes analphabètes. Il est de la même manière essentielle de renforcer les aptitudes à la vie quotidienne (par exemple la confiance en soi, l'autodiscipline, la gestion de la frustration, la capacité à prendre des initiatives ainsi que des décisions, l'auto-organisation, les résultats, le parcours d'intégration, l'analyse et la résolution de problèmes) et la **culture digitale**, en particulier pour les femmes[10]. Pour les personnes à la recherche d'un emploi, le **renforcement des aptitudes à l'emploi** est fortement recommandé (par exemple la préparation d'un CV et d'une lettre de motivation, préparation d'un entretien, compétences en communication, travail d'équipe, gestion du personnel, orientation et service clients, opérations mathématiques de base, flexibilité, qualité du travail, créativité, innovation et négociation).
- **L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnel (EFTP) pour faciliter l'adaptation aux besoins actuels de main-d'œuvre et du marché** : Ce type de formation peut être assuré par d'autres acteurs publics ou privés dont ce type de formation est le domaine de compétence. Si la Société Nationale assure cette formation, il est important de garantir que les diplômes soient reconnus en dehors

9. Les compétences en termes de calcul sont les compétences nécessaires pour gérer l'économie du ménage, une entreprise, un emploi, et afin de prendre part à la citoyenneté.
10. Du fait que l'absence de compétences numériques et d'accès aux technologies est plus fréquent chez les femmes.

du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour développer ou adapter les compétences et les connaissances à la demande actuelle de main-d'œuvre, il convient de tenir compte des éléments suivants[11] :

- Effectuer une évaluation du marché du travail avant de financer une éventuelle formation professionnelle.
- Inclure les parties prenantes, par exemple les employeurs dans le privé, dans la mise en œuvre du programme, pour que ces derniers se sentent impliqués et inclus sur le long terme.
- Dans le cas des zones rurales, envisager des formations spécifiques en méthodes favorisant une agriculture intelligente face au climat[12]

- **Faciliter les formations sur le terrain** (stages, apprentissage, volontariat), qui sont essentielles à l'acquisition de connaissances pratiques et à la mise en relation avec les réseaux sociaux et professionnels.
- **Formation à la gestion de petites entreprises** en vue d'acquérir les compétences pour gérer de façon viable des microentreprises ou de petites et moyennes entreprises (MPME), avec par exemple une attention portée au marketing et aux ventes, à la comptabilité de base, la gestion des stocks, les techniques de négociation, les plans d'affaires, l'analyse coûts-avantages, les cycles économiques. Le commerce électronique peut également s´avérer pertinent.
- Apporter un appui aux **plans de continuité des activités** sous forme d'action complémentaire, lors de collaborations avec les MPME, en particulier dans les endroits souvent touchés par des catastrophes[13].
- **Conseil et orientation professionnels :** soutien individuel visant l'accès à des ordinateurs et à internet, et orientations concernant les lieux où la plupart des employeurs locaux affichent les offres d'emploi.

  Faciliter l'accès à l'enseignement à distance, dans la mesure du possible, et ceci compte tenu des progrès considérables réalisés pour rendre les offres d'enseignement à distance plus largement accessibles. Ce type d´offres nécessite un appareil mobile (p. ex. téléphone, tablette, etc.)[14]. Plusieurs plateformes utiles figurent dans les travaux de recherche « Digital Livelihoods for People on the move » (seulement en anglais).

Accès aux moyens de production, services financiers, et ressources naturelles

- **Soutien lié aux moyens de production pour démarrer/redémarrer le micro-entrepreneuriat. Ce** type de soutien peut être apporté en nature et/ou par le biais d'une aide en espèces et en bons. Dans la mesure du possible, l'aide en espèces et en bons doit être privilégiée du fait de la flexibilité et de l'autonomie qu´elle permet à la création d´une microentreprise, et du sentiment de dignité qu'elle suscite. Ce soutien peut s'appliquer à titre individuel ou collectif. En outre, il est important d'envisager un soutien à la formalisation juridique de l'activité. Dans les camps ou les établissements provisoires, certaines restrictions légales en vigueur peuvent s´appliquer aux types d'activités économiques que les migrants sont autorisés à exercer. En outre, un soutien aux petites entreprises d´agriculture à petite échelle, d´élevage du petit bétail, ou de petit commerce, lorsqu'elles sont autorisées, contribue également au bien-être psychosocial des migrants.
- Aider à la **diversification des moyens d'existence** par le biais de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ou de subventions en espèces. Souvent, il n'est pas possible pour les migrants de revenir à leurs moyens d'existence initiaux. Par conséquent, ils ont besoin d'un soutien pour réorienter ou diversifier leurs sources de revenus.

11. Formation professionnelle à différents niveaux, notamment mécanique, construction de bâtiments, plomberie, réfrigération, menuiserie industrielle, systèmes de communication, maintenance mobile, publicité, logistique, coiffure, mode, graphisme, comptabilité, commerce électronique, agent de centre d'appels, professionnel des soins de santé, nettoyage, conduite, employé de plantation, aide en cuisine, serveur, etc.
12. Consultez « Programmation en sécurité alimentaire et de moyens d'existence climato-intelligente – Fiche d'information ».
13. L'Atlas : prêt pour les affaires a été élaboré par le Centre mondial de préparation aux catastrophes (IFRC GDPC).
14. Une sorte de passeport d'apprentissage pourrait être testé en vue d'enregistrer et de surveiller les résultats éducatifs individuels tout au long du parcours migratoire, en tenant compte des problèmes qui s'y rapportent en termes techniques, de protection des données et de culture numérique.

- Promouvoir **l'accès aux terres et à un lieu de travail** pour que les migrants puissent exercer des activités génératrices de revenus, car cette absence d'accès peut représenter un obstacle au fait de retrouver des moyens d'existence. Ce soutien peut être apporté, entre autres, en :

  - Négociant avec les gouvernements locaux l'accès foncier pour les migrants.
  - Proposant une médiation pour fournir aux migrants un accès à des locaux à un prix abordable.
  - Fournissant un lieu de travail sous forme individuelle ou collective.

- **Soutien sous forme de subventions conditionnelles en espèces au cours du parcours vers l'emploi** pour couvrir les frais de transport, les frais liés à la certification de diplômes, à la garde d'enfants, aux outils, etc.
- Promouvoir et faciliter **l'accès aux services financiers formels et informels** (par exemple groupements d'épargne[15], Clubs de mères[16]).
- Aider **les familles de migrants dans leur pays d'origine** (surtout celles gérées par des femmes) à accéder à des services de transferts financiers abordables et efficaces, afin de réduire les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants[17].

Œuvrer pour le rétablissement et la création de liens sociaux

- **Promouvoir la cohésion sociale et la participation des migrants** aux structures communautaires formelles et informelles existantes, telles que les réunions de dirigeants, les groupements d'épargne, et les clubs sportifs amateurs, ainsi qu'aux activités récréatives et sociales, telles que les cérémonies, les mariages, et les enterrements. Encourager l'implication des bénéficiaires **dans les mécanismes de soutien entre pairs**, fournir des lieux où les personnes peuvent partager leurs connaissances, créer des synérgies entre les activités liées aux moyens d'existence, animer des ateliers, démarrer des jardins communautaires, ou participer à des activités collectives génératrices de revenus.
- **Le volontariat** auprès du Mouvement CR/CR ou d'autres organisations peut également servir de vecteur pour promouvoir des interactions positives entre les migrants qui arrivent et les communautés d'accueil. Le volontariat contribue à l'intégration, stimule des compétences pertinentes sur le marché du travail, et crée du lien.
- **Le rétablissement des liens familiaux**[18] pour les migrants comporte de nombreuses facettes, allant d'une aide visant à éviter la séparation des membres d'une même famille sur les routes migratoires, à la mise à disposition de moyens de communication. Ce type de soutien améliore la santé mentale et le bien-être des migrants.
- **Faciliter les relations entre les migrants et les institutions et services existants,** notamment les entités gouvernementales, les syndicats, les services financiers, les entreprises de la microfinance, les chambres de commerce, les instituts de formation, etc., ainsi qu'avec d'autres acteurs de l'humanitaire et de la société civile, pour favoriser leur accès aux ressources locales existantes. Le but est de promouvoir les **liens commerciaux**, organiser des évènements, des salons professionnels ou de l'emploi avec les parties prenantes concernées et les entrepreneurs.
- Aider les **coopératives** à promouvoir le micro-entrepreneuriat collectif parmi les migrants. Ces coopératives favorisent le soutien et l'apprentissage, l'échange d'idées, et l'entraide pour surmonter les obstacles liés au démarrage et au développement des activités d'entrepreneuriat.
- **Promouvoir les espaces d´incubation pour les entreprises**[19] en tant que lieux propices aux échanges d´idées et à la coopération entre entrepreneurs issus de différents milieux. Ces lieux fournissent tant

15. British Red Cross et LRC (2020) Manuel d'actions faciles de Volontariat. Section 12. Associations d'épargne et de crédit.
16. LRC/British RC (2017). Documents de l'Approche intégrée du Club des Mères.
17. Suivant les Objectifs de développement durable, « *d'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent* ».
18. Le réseau des liens familiaux, composé du CICR et de 190 Sociétés nationales, contribue à éviter que les personnes disparaissent ou soient séparées, et œuvre à rétablir et maintenir le contact entre membres d'une famille.
19. Des exemples d´espace d´incubation efficaces figurent dans le document Policy guide on entrepreneurship for migrants and refugees, CNUCED (2018). Uniquement en anglais.

un soutien général que ciblé à l´entreprenariat. De plus, les espaces d´incubation proposent des programmes de formation et d'encadrement. Ils favorisent également les relations avec les marchés locaux et les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial.

- **Médiation liée à l'emploi entre migrants et employeurs :** Cet engagement implique un travail en partenariat avec les entreprises et les employeurs potentiels, et ceci dès le début du processus, afin de définir les profils professionnels requis, d'identifier les compétences essentielles, et de développer des processus de sélection.

Orientation et accès à des informations pertinentes et plaidoyer pour la protection des droits de l´homme

- **Fournir des informations et orientations utiles** aux migrants, concernant leurs droits quant à l´emploi (par exemple comment régulariser leur statut juridique ou comment enregistrer leur activité économique). Pour les migrants potentiels et les migrants en transit, fournir des **informations précises concernant les itinéraires sûrs et les options de migration légale.**
- **Prôner l'emploi des migrants auprès du secteur privé, en assurant l'engagement des entreprises en termes de responsabilité sociale.** Les entreprises privées peuvent bénéficier d'une possibilité de développer leur marque « sociale », tout en sollicitant le talent et les compétences des migrants.
- **Plaidoyer pour une diplomatie humanitaire**, les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent collaborer avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour le respect et le renforcement des droits humains, ainsi que prôner l'accès des migrants à l'assistance sociale, à l'éducation, au logement, et au droit au travail. Les messages clés peuvent être consultés dans les documents suivants : IFRC-Policy-Paper-Global-Compact-on-Migration-Final et IFRC Position on the Global Compact on Refugees. (ces deux documents sont seulement disponibles en anglais).

  - Dans les situations d'opposition politique ou sociale aux migrants, en particulier en milieu urbain, des activités de **sensibilisation et de prévention des conflits doivent être intégrées afin d´une part, de représenter les intérêts des populations de migrants, et d´autre part** de réduire au maximum les réactions contreproductives.
  - Un **système de collecte, de partage et de diffusion d'informations fondées sur des données factuelles**, concernant les avantages des programmes portant sur les moyens d'existence pour les populations de migrants, est essentiel.
  - **Promouvoir l´accès à un travail décent** en portant une attention particulière sur les conditions de travail des travailleurs domestiques, en vue de contribuer à réduire les inégalités entre les sexes.

Éléments généraux à considérer

- **Les évaluations des moyens d'existence** sont essentielles pour comprendre le type d'aide la plus appropriée dans chaque contexte et chaque situation. L'évaluation doit inclure l'impact sur les moyens d'existence[20] des migrants et des communautés d'accueil, les possibilités qu´offrent le marché du travail, l'état physique et psychosocial des migrants, les priorités des populations, les liens sociaux, et le contexte juridique (accès foncier ou droit de travail), ainsi que la durée de séjour des migrants dans le lieu d'accueil.
- **Les besoins fondamentaux tels que la santé, la protection, ainsi que le soutien psychosocial doivent être satisfaits** avant la mise en place d´activités liées aux moyens d'existence.
- Il est primordial de disposer d'un **mécanisme de ciblage**[21] impliquant **les migrants et les communautés d'accueil vulnérables**. Une considération particulière doit être accordée aux interventions liées aux moyens d'existence dans les milieux urbains et périurbains, car de nombreux migrants se dirigent vers ces zones.

20. Les Notes d'information sur les moyens d'existence durables identifient cinq catégories d'avoirs ou types de capitaux fondamentaux sur lesquels reposent les moyens d'existence : humain, social, financier, naturel, et physique (DfID, 1999).

21. Pour plus d'informations et d'orientations concernant la sélection de bénéficiaires, voir le document Targeting in urban and rural contexts. (Seulement en anglais)

- **Une solide collaboration avec le gouvernement et les autres parties prenantes clés est essentielle**. Pour ce faire, il s´agira de développer un réseau stratégique d´acteurs locaux et ainsi de bâtir une collaboration solide permettant la mise en œuvre efficace de services de soutien.

  - Établir des **partenariats avec des organisations publiques ou privées** spécialisées (entités de formation professionnelle, institutions microéconomiques, ONG disposant de programmes complémentaires). Les filiales/organisations locales possèdent des connaissances approfondies du territoire et des questions locales qui peuvent s´avérer très utiles dans l´élaboration des programmes.
  - Les **Organisations de la Société Civile (OSC) doivent être entendues et la contribution qu´elles apportent en termes de perspectives nouvelles, d´informations ou de services complémentaires, intégrée dans le processus.**
  - Travailler en collaboration avec des partenaires, en **recherchant les synérgies** pour mettre à profit les compétences de chacun.

- **Renforcer les capacités de la Société Nationale CRCR et des partenaires** à apporter un soutien lié aux moyens d'existence dans les contextes de migration[22] et, soutien qui contribuera à renforcer la résilience[23] des migrants et personnes déplacées.
- Garantir **un soutien et un encadrement techniques.** Un suivi intensif d'une durée de 6 mois minimum est nécessaire au début, pour ensuite donner place à une année de suivi modéré lorsque les activités liées aux moyens d'existence sont déjà pleinement opérationnelles.
- Disposer d'un **cadre précis avec d´abord, la mise en œuvre d´un projet pilote à petite échelle, qui, s´il s´avère pertinent, pourra être développé à grande échelle.** Ceci nécessite une formation du personnel, ainsi que de disposer de procédures opérationnelles normalisées communes. Il s´agira enfin de penser aux éventuels imprévus et d´assurer la coordination entre les différents services internes, et les partenaires externes.

22. Voir la Boîte à outils des points de service humanitaire du Centre Mondial de Préparation aux Catastrophes (GDPC) de l'IFRC pour connaître les points de service humanitaire (HSP) qui proposent un large éventail de services d'aide et de protection aux migrants, en fonction de leurs besoins.

23. Le Centre de moyens d'existence de l'IFRC propose des formations en ligne et en personne à l'intention des volontaires et du personnel des Sociétés Nationales.

FICR

Tableau 1 : Résumé des options de réponse visant à renforcer la résilience des migrants et des communautés d'accueil[1]

ÉBAUCHES DE RÉPONSE			
PROTECTION DES MOYENS D'EXISTENCE ET SOUTIEN EN TERMES DE BESOINS FONDAMENTAUX (PRODUITS ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES)			
Activités possibles			
Soutien en termes de besoins fondamentaux par le biais d'une aide en espèces et en bons et/ou en nature.	■	■	■
Renforcer l 'accès aux services essentiels (services d'enregistrement, de traduction, juridiques, de santé, d'éducation, garde d'enfants, permis de travail, etc.).	■	■	■
Alerte précoce, action rapide dans les zones à risque.	■	■	■
Promotion de programmes de nutrition, en particulier pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées, et les personnes atteintes d'une maladie chronique.	■	■	■
Encourager et soutenir la fréquentation scolaire des enfants et adolescents migrants.	■	■	■
Soutien psychosocial et en matière de santé pour les migrants.	■	■	■
Plaidoyer pour l'inclusion des groupes marginalisés dans les systèmes de protection	■	■	■
SOUTIEN À L'AUTONOMISATION SOCIOÉCONOMIQUE			
Activités transversales possibles			
Enseignement des aptitudes à la vie quotidienne (alphabétisation fonctionnelle, calcul, connaissances de la langue locale, compétences de base en informatique, orientation culturelle) et culture numérique.	■	■	■
Faciliter l'accès à l'enseignement à distance.	■	■	■
Proposer des orientations, un soutien technique et un encadrement.	■	■	■
Soutien en termes d'aptitudes à l'emploi et médiation liée au marché pour l'emploi des migrants			
Activités possibles			
Enseignement des aptitudes à l'emploi.	■	■	■
Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP).	■	■	■
Faciliter les formations sur le terrain (stages, apprentissage).	■	■	■
Soutien lié aux moyens de production (matériel, outils).	■	■	■
Soutien lié à l'accès à un lieu de travail.	■	■	■
Orientation professionnelle et aide à la recherche d'un emploi.	■	■	■
Subventions conditionnelles en espèces pour couvrir les besoins fondamentaux au cours du programme sur l'employabilité.	■	■	■
Appuyer les réseaux liés à l'emploi (coopératives, organisation).	■	■	■
Assurer la médiation avec les employés et adapter les programmes de formation aux demandes du marché.	■	■	■
Assistance juridique, y compris reconnaissance de certificats et de diplômes.	■	■	■
Soutien à l'entrepreneuriat			
Activités possibles			
Formation au micro-entrepreneuriat (y compris les compétences liées au commerce électronique).	■	■	■
Versement de subventions de base (conditionnelles en espèces) pour le démarrage d'une entreprise.	■	■	■
Appui aux plans de continuité des activités.	■	■	■
Parrainer l'accès aux services financiers, tels que les prêts, le microcrédit, les systèmes de microfinancement communautaires (groupements d'épargne, Clubs de mères).	■	■	■
Favoriser la création de réseaux et le conseil pour le démarrage d'entreprises, l´accès aux lieux d´incubation, et les liens commerciaux avec les parties prenantes concernées.	■	■	■
Faciliter l'accès aux services de soutien aux entreprises, y compris les services juridiques et financiers.	■	■	■
Soutien lié à l'agriculture et l'élevage			

1. Ce tableau est non exhaustif et comporte des généralités qui ne s'appliquent pas à toutes les situations ni à tous les pays.

■ Faible priorité ■ Moyenne priorité ■ Haute priorité Pays d'origine Pays de transit* Pays de destination

* Options de réponse pour les migrants qui prévoient de séjourner pour une durée inférieure à un an (bien que, dans certains cas, les migrants demeurent en transit pour une durée plus longue que prévue initialement).

Tableau 1 : Résumé des options de réponse visant à renforcer la résilience des migrants et des communautés d'accueil[1]

ÉBAUCHES DE RÉPONSE				
Activités possibles	Formation à la production agricole/alimentaire (en particulier la production à échelle familiale, à défaut d'un accès foncier pour des cultures vivrières).	■	■	■
	Formation à la gestion de bétail / de volailles.	■	■	■
	Distribution de semences (pour les cultures vivrières ou la production, à échelle familiale, outils, équipements d'irrigation	■	■	■
	Fourniture d'aliments pour le bétail / les volailles et les animaux, aide en matière de santé animale.	■	■	■
	Aide à l'accès foncier (individuel ou collectif).	■	■	■
	Promouvoir les techniques agricoles intelligentes face au climat.	■	■	■
	Promotion des liens commerciaux et appui aux initiatives liées aux chaînes de valeurs ajoutées.	■	■	■
PLAIDOYER, COHÉSION SOCIALE, DROITS ET SERVICES JURIDIQUES				
Activités possibles	Apporter des informations utiles aux personnes et les orienter pour les aider à comprendre leurs droits.	■	■	■
	Impliquer le secteur privé en termes d'emploi des migrants et de responsabilité sociale des entreprises.	■	■	■
	Favoriser le volontariat auprès de la Société nationale CR/CR ou d'autres organisations locales qui œuvrent en faveur des migrants.	■	■	■
	Favoriser la participation et impliquer activement les bénéficiaires dans les mécanismes de soutien entre pairs	■	■	■
	Rétablissement des liens familiaux.	■	■	■
	Plaidoyer et diplomatie humanitaire.	■	■	■

1. Ce tableau est non exhaustif et comporte des généralités qui ne s'appliquent pas à toutes les situations ni à tous les pays.

■ Faible priorité ■ Moyenne priorité ■ Haute priorité Pays d'origine Pays de transit* Pays de destination

* Options de réponse pour les migrants qui prévoient de séjourner pour une durée inférieure à un an (bien que, dans certains cas, les migrants demeurent en transit pour une durée plus longue que prévue initialement).

Croix-Rouge du Botswana

MOYENS D'EXISTENCE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIES[24]

Dans les camps de réfugiés, le contexte et les règlementations spécifiques déterminent l'accès des personnes migrantes aux services essentiels. Les possibilités d'emploi peuvent permettre aux migrants de satisfaire certains de leurs besoins, mais en leur absence, une aide extérieure est nécessaire pour tous les besoins alimentaires ou de santé, l'éducation, le soutien psychosocial, et les informations pratiques.

Les activités liées aux moyens d'existence et l'accès aux marchés du travail sont généralement limitées dans les camps. Afin d'évaluer les compétences et possibilités existantes pour les résidents des camps, à l'intérieur et à l'extérieur du camp, les facteurs suivants doivent être pris en compte : intérêts, compétences et capacités des résidents, activités potentielles génératrices de revenus, disponibilité des matières premières, espace (pour l'élevage, l'agriculture), accès aux ressources naturelles (eau, pâturage, etc.), et proximité des marchés.

Les activités liées aux moyens d'existence à mettre en œuvre dans ces contextes, dépendent des compétences, de la culture, des capacités, des ressources et des dynamiques du groupe, ainsi que du contexte lié aux communautés d'accueil, des politiques nationales, des règlementations du camp, de la situation en termes de sécurité, et finalement, dans ce qui est du domaine du possible. Certains camps proposent un lieu adéquat pour la formation de groupes. Les compétences acquises au cours de ces formations sont utiles non seulement au sein même du camp, mais aussi dans le pays de destination, ou bien encore lors d'un éventuel retour.

Le fait de participer à des activités liées aux moyens d'existence, même à petite échelle, **a un impact positif sur l'estime de soi et la dignité des individus, et peut également contribuer à apaiser les conflits éventuels avec les communautés d'accueil**.

Les formes de soutien lié aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire, souvent mises en œuvre dans les camps, comptent notamment :

- **Enseignement des aptitudes à la vie quotidienne et formation professionnelle**, adaptés au contexte et à la demande du marché.
- **Production de denrées alimentaires communautaire**, par la distribution de semences et d'outils, la formation et l'appui à la transformation alimentaire.
- **Élevage de volailles ou de petit bétail**, en fournissant de petits élevages et en assurant des formations à l'élevage d'animaux.
- **Travail contre rémunération et vivres contre travail**, pour soutenir les plans d'aménagement et de maintenance du camp.
- Soutien aux **petites entreprises**, par le biais de subventions ou de plans de microfinancement, de formations et de suivi de la gestion des entreprises.
- **Systèmes de microfinancement communautaires** (groupements d'épargne, Clubs de mères) pour les camps semi-permanents.

Quant aux demandeurs d'asile dans les camps en attente d'une décision, des initiatives **de formations sur place ou à distance** peuvent également être mises en œuvre en vue d'améliorer leur bien-être ainsi que leur employabilité. Ces initiatives préparent les individus à un éventuel retour ou, si la demande d´asile est acceptée, à un futur proche et une intégration dans le pays d´accueil.

Les **difficultés** souvent rencontrées dans le cadre du soutien lié aux besoins des migrants dans les camps, sont notamment : soutien inégal dans l'ensemble du camp, barrières linguistiques et culturelles et tensions avec les communautés vulnérables avoisinantes. Des observations et les **enseignements tirés de différentes évaluations** indiquent que, pour réduire au maximum ces risques, il est nécessaire de décrire précisément les rôles et responsabilités, d'inclure dans les mesures de soutien les populations vulnérables des communautés d'accueil, et d'impliquer les dirigeants des communautés et les migrants possédant des connaissances linguistiques dans les évaluations et la mise en œuvre des interventions[25].

24. IOM, NRC, UNHCR (2015) pp. 274–282 Camp management toolkit. (seulement en anglaise).
25. Interventions en faveur des migrants dans les camps de migrants | Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ifrc.org).

4. Questions transversales

L'accès, la participation, la dignité et la sécurité sont des éléments à traiter en priorité pour garantir que les programmes visent l'inclusion et la protection, **en appliquant le principe de « Ne pas nuire », qui permet aux organisations d'être efficaces, redevables,** en garantissant les éléments suivants :

- Ciblage et Engagement communautaire et redevabilité (CEA)
- Protection, genre et inclusion (PGI)
- Cohésion sociale

Ciblage et Engagement communautaire et redevabilité (CEA)[26]

- Inclure les critères de ciblage, et corriger, si nécessaire, les critères de ciblage des programmes en vue de garantir l'accès pour les migrants et les personnes déplacées.
- Afin de réduire au maximum l'éventuelle perception que les migrants reçoivent plus de soutien que les groupes locaux vulnérables et de favoriser l'appropriation communautaire, **garantir la participation** des **migrants** et de **représentants de la communauté d'accueil dans les processus de prises de décisions et de mise en œuvre des initiatives**. Impliquer également dans ces processus les migrants qui possèdent des connaissances linguistiques afin de prendre en compte des besoins réels et de leur donner une réponse adaptée aux normes culturelles.
- La diplomatie humanitaire ainsi qu´ un **dialogue avec les autorités publiques** contribuent à une meilleure perception des personnes migrantes et leur besoin d´autonomie. Ce sont aussi des éléments-clés qui favorisent des solutions dans la durée qu´elles aient pour conséquence le retour, l'intégration locale ou la réinstallation.
- Impliquer les **communautés locales** dans le processus de mise en œuvre visant à créer des lieux favorisant l´intégration.
- Impliquer les **parties prenantes parmi les employeurs potentiels** dans la mise en œuvre d'activités de soutien (par exemple assurer des formations).

Éléments clés à considérer afin d´élaborer un plan de communication

- Ne pas négliger les différentes préférences culturelles lors de la conception d'un plan de communication.
- Fournir aux migrants des documents dans plusieurs langues.
- Proposer des informations claires et concises, faciles à comprendre.
- Envisager d'utiliser un éventail de mécanismes de sensibilisation/distribution, notamment les émissions de radio, les réseaux sociaux, et les options à faibles moyens technologiques.
- Favoriser l'implication des migrants dans le partage entre pairs.
- Engager des interprètes communautaires lors de la communication d'informations.
- Développer une boîte à outils pour la migration à l'intention des volontaires, dans plusieurs langues, incluant une FAQ.
- Établir un bon réseau de collaboration avec les acteurs clés locaux.
- Veiller à ce que les informations communiquées (y compris aux médias) souscrivent aux principes fondamentaux, en particulier pour éviter tout malentendu autour du principe d´impartialité.

Protection, genre et inclusion (PGI)

- L'intégration des notions de Protection, Genre et Inclusion (PGI) réduit les risques de discrimination, de violence, et d'abus. Les normes minimales en termes de PGI en situations d'urgence[27] constituent un outil

26. IFRC (2020) Boîte d'outils d'Engagement communautaire et redevabilité.
27. IFRC (2018) Normes minimales pour le PGI en cas d'urgence.

essentiel en vue de l'atténuation des risques, bien que les contextes de migration et de déplacement n'y soient pas traités de manière approfondie.

- Le genre influence les raisons qui poussent à la migration. Il aura un impact sur les choix des personnes qui entreprennent de migrer, et ceci en termes de destination, de routes choisies, de réseaux et relations avec le pays d'origine, et de ressources disponibles à la destination. En outre, le genre détermine largement les risques, vulnérabilités et besoins qui vont souvent varier considérablement selon les différents groupes.

Aperçu des possibilités, des risques et des vulnérabilités pour les femmes migrantes et les réfugiées

- La migration peut améliorer l'accès des femmes à l'éducation, aux ressources économiques, et contribuer à améliorer leur autonomie et leur statut.
- Le taux de migration des femmes très qualifiées est élevé, bien que nombre d'entre elles obtiennent des emplois peu qualifiés.
- La plupart des travailleurs domestiques migrants sont des femmes et des adolescentes.
- Les femmes migrantes non qualifiées travaillent dans des secteurs moins règlementés et moins visibles que ceux des migrants.
- Les femmes migrantes et les réfugiées courent des risques plus élevés d'exploitation et d'abus, y compris la traite d'êtres humains.

Éléments clés à considérer en vue d'intégrer les notions de Protection, Genre et Inclusion dans les interventions liées à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence, dans les contextes de migration et de déplacement :

- **Il s´agira ici de déterminer la conception de l´intervention ou des activités envisagées à la lumière d´une analyse de la diversité et de la question du genre.** Cette analyse nous permet de comprendre et de répondre aux risques, aux besoins et aux préoccupations spécifiques des individus et des groupes.
- Une analyse de la diversité et de la question du genre doit inclure la participation de personnes et de groupes en fonction du sexe (femmes, hommes, et autres identités de genre), de l'âge (enfants, adolescents, et personnes âgées), de l'état de handicap (physique, sensoriel, intellectuel ou mental), et d´une éventuelle appartenance minoritaire ethnique, religieuse ou culturelle.
- **Les activités liées aux moyens d'existence**[28] **doivent être développées** en fonction de l'analyse de la diversité et de la question du genre, en répondant à la manière dont le genre influence l'accès aux services sociaux, la croissance économique, les capacités, les risques, et les vulnérabilités. **Les possibilités d'emploi, de génération de revenus, de formation professionnelle,** et **d'éducation non formelle** qui sont mises en place doivent cibler les besoins spécifiques des femmes et des hommes de tous les âges, et doivent être accessibles à tous au même titre.
- **L´intervention gagne en qualité lorsque tous les groupes concernés participent en sa réalisation** tout au long du cycle d´intervention (analyse, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation). Ceci explique la nécessité de mettre en place des mécanismes de retour d'informations et de plaintes.
- **Renforcement des capacités du personnel et des volontaires** en matière de PGI, notamment sur les questions de violence sexuelle et de genre, mais aussi concernant la traite d'êtres humains, la protection de l'enfant, les services d'orientation, et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cohésion sociale

- Du point de vue de la cohésion sociale, les interventions doivent contribuer à renforcer le sentiment de quiétude, de sécurité, de sociabilité, et d'espoir des personnes et des familles auprès des communautés

28. IFRC (2014) Gender and diversity in food security and livelihoods programming. Guidance note - Livelihoods Centre. (Seulement en anglais).

locales. Les interventions liées aux moyens d'existence peuvent favoriser la création de liens individuels et communautaires entre les migrants et les communautés d'accueil, ainsi qu'une culture de non-violence.

- L'**inclusion des migrants et des personnes déplacées dans les communautés locales** peut contribuer à réduire leur vulnérabilité face au risque d'être victimes de violence, d'exploitation et d'abus. Ce point a directement trait aux convictions, aux valeurs, aux attitudes, aux normes, aux pratiques, et aux comportements sociaux, qui constituent la discrimination et la xénophobie[29]. Il souligne aussi l'importance de l'inclusion des communautés locales et de leurs membres, en soutien aux migrants et aux réfugiés. Les interventions doivent prendre en compte les préoccupations et les problèmes spécifiques des communautés locales, et éviter de répondre exclusivement aux besoins des migrants.

- Le fait de favoriser **les interactions positives entre les migrants qui arrivent et les communautés d'accueil est essentiel en vue de réduire au maximum les tensions**. Dans les zones affectées par des conflits et/ou des tensions entre les communautés d'accueil et les migrants, il convient de conduire les interventions à l´aune d'une analyse sensible de ces conflits.

- Il est **indispensable de former le personnel** et **les volontaires** en termes de soutien lié aux **moyens d'existence**, et d'assurer une **bonne coordination** entre les différents services internes et la **collaboration** avec les partenaires extérieurs. Il est également essentiel d'assurer le bien-être du personnel et des volontaires. Le Centre de Référence pour le Soutien Psychosocial de l'IFRC (IFRC Centre PS) a établi des lignes directrices spécifiques pour Prendre soin des volontaires – Outils de soutien psychosocial.

5. Exemples de projets

CROIX-ROUGE DANOISE.

Pays de destination

Emploi des demandeurs d'asile

Croix-Rouge danoise

Avec les demandeurs d'asile adultes, la Croix-Rouge s'efforce de favoriser l'employabilité, en fonction des compétences de chaque personne. L'objectif consiste à maintenir et à développer les compétences, tout en favorisant la résilience, l'auto-suffisance et l'esprit d'entreprise. Dans un contexte où la plupart des demandeurs d'asile au Danemark n'obtiennent pas une autorisation de séjour, la solution la plus durable est considérée comme étant une approche individuelle selon laquelle les compétences et les ambitions de chaque personne déterminent la structure de la vie quotidienne. Concrètement, cela implique de réaliser un entretien d'évaluation, axé sur les compétences, les expériences et les ambitions, menant à une sélection de formation. Ces formations durent trois à six mois et s´accompagnent d´un apprentissage pratique. Les participants prennent part aux séances d'apprentissage pratique dans les centres d'asile. Ils sont incités à réfléchir à la manière d'utiliser leurs connaissances et leurs compétences au Danemark et ailleurs. Ils réfléchissent également à la façon de mettre en valeur leur apprentissage dans leur Curriculum Vitae (CV).

29. IOM (2019) Handbook on protection and assistance for migrants vulnerable to violence, exploitation and abuse. (Seulement en anglaise).

CROIX-ROUGE ÉTHIOPIENNE ET CROIX-ROUGE DANOISE. Pays d'origine

Rapatriés

Tout au long de leur parcours, les migrants éthiopiens sont exposés à différents types de risques et d'abus, les rendant particulièrement vulnérables. L'absence de moyens d au retour est signalée comme l'un des principaux obstacles au rétablissement et à la réinsertion des migrants rapatriés dans la société, et motive souvent le renouvellement de la migration. Ils déclarent également avoir été témoins ou victimes d'évènements violents et traumatisants au cours de leur parcours migratoire, qui vont de la torture aux abus physiques et sexuels.

Le projet ARV-RC en Éthiopie soutient les personnes migrantes vulnérables dans le cadre de leur réintégration aux niveaux individuel et communautaire. Cette aide comprend des produits non alimentaires essentiels à l'arrivée, des liens sociaux et un accès aux moyens d'existence, ainsi qu'un soutien psychosocial et en termes de santé mentale. En premier lieu, un cadre de moyens d'existence avec une approche participative a été établi impliquant l'équipe de l'ERCS, les rapatriés ciblés, les membres des communautés, les parties prenantes gouvernementales et les ONGI/ONG. Il comprend un soutien aux activités non salariées pour les rapatriés, par le biais du développement de petites entreprises (incluant des formations et un soutien au démarrage) par des personnes ou des groupes, la promotion des groupements d'épargne, et des liens commerciaux avec les parties prenantes concernées.

CROIX-ROUGE GUINÉENNE ET CROIX-ROUGE DANOISE. Pays d'origine

Rapatriés et communauté d'accueil

Dans le cadre du programme régional AMiRA (Action pour les Migrants et Assistance Humanitaire le long de la Route), la Croix-Rouge guinéenne a développé un programme intégré visant à la protection et au soutien psychosocial, à l'accès aux informations concernant les risques et les droits liés à la migration et, enfin, au soutien à la réinsertion. L'absence de moyens d'existence étant considéré comme l'une des principales difficultés des migrants rapatriés, le projet s´est donc axé sur développement d'activités génératrices de revenus (AGR), tant individuelles que collectives, en incluant des activités telles que les opportunités du marché des AGR, des formations concernant la gestion d'entreprise et le plan de développement d´entreprises (mises en place par une organisation externe), ainsi qu´une aide en termes de capital de démarrage et un encadrement tout au long du programme. Un système de suivi a été créé en vue de surveiller l'impact sur la vie des bénéficiaires. Après cinq mois, 85 % des AGR étaient pleinement opérationnelles et 80 % dégageaient un bénéfice net. 94 % des bénéficiaires qui faisaient l'objet de l´ étude estimaient être davantage soutenus par la communauté, et 98 % estimaient être plus solides financièrement.

CROIX-ROUGE RWANDAISE et CROIX-ROUGE ESPAGNOLE. Pays d'origine

Rapatriés

Après avoir largement contribué à apporter une aide d'urgence aux migrants rwandais rapatriés (la plupart ayant été renvoyé de Tanzanie en 2013), la Société de la Croix-Rouge rwandaise, en partenariat avec la Croix-Rouge espagnole, a œuvré pour apporter des solutions à long terme. C'est dans le cadre de ce plan qu'un projet d'une durée de 52 mois (de 2015 à 2020) a été réalisé dans le but d'améliorer les capacités de production et génératrices de revenus des familles vulnérables, à Nyagatare (nord-est du Rwanda). L'approche des moyens d'existence, dans ce projet, était axée sur l'intégration de l'autonomisation socioéconomique des migrants rapatriés et la cohésion sociale avec la communauté d'accueil, ainsi que dans le cadre des droits humains. La moitié des familles bénéficiaires étaient rapatriées, tandis que l'autre moitié appartenait à la communauté d'accueil. Toutes ont collaboré dans le but de mettre en place des coopératives communes pour l'agriculture et l'élevage. Les familles ont renforcé leurs capacités de production grâce à de meilleures connaissances techniques et du matériel approprié. Elles ont développé des processus de transformation et de conservation, et par là-même apporté plus de valeur aux produits agricoles. La formation à la gestion d'entreprise et à la mise sur marché furent des éléments clés dans la réussite commerciale des activités.

CROIX-ROUGE HELLÉNIQUE. Pays de destination

Demandeurs d'asile, migrants et réfugiés

Par le biais des Centres Multifonctionnels pour les Réfugiés à Athènes et à Thessaloniki, la Croix-Rouge hellénique met en œuvre des activités d'intégration pour les populations de réfugiés et de migrants.

La recherche d'un emploi peut être très difficile pour les demandeurs d'asile, à cause de l'absence de certains documents, des barrières linguistiques, etc. Toutefois, l'indépendance économique qu'une personne peut obtenir grâce à un emploi est indispensable au processus de son intégration dans le pays d'accueil.

Le Centre Multifonctionnel pour les Réfugiés à Athènes gère différents projets de soutien psychosocial pour adultes. Il vise la préparation et le soutien de ces personnes le long de leur parcours pour trouver un emploi. Pendant leur séjour dans les centres, des cours de langues grecque et anglaise sont proposés pour améliorer les chances de trouver un emploi. Le programme d'orientation professionnelle comporte des séances permettant de guider les bénéficiaires dans l'exploration de leurs compétences, tout en les aidant à préparer leur CV et leur lettre de motivation pour candidater à un poste. En outre, la communication est assurée avec les employeurs en vue de mettre les bénéficiaires directement en lien avec les entreprises offrant des possibilités d'emploi.

CROIX-ROUGE COLOMBIENNE ET CROIX-ROUGE ESPAGNOLE. Pays de destination

Migrants et communauté d'accueil

Croix-Rouge colombienne

Ces dernières années, 1,7 million de migrants vénézuéliens sont entrés et se sont établis en Colombie. Près de la moitié d'entre eux n'ont pas été en mesure de régulariser leur situation. La plupart ont fui le Venezuela sans ressources et, après un voyage éprouvant, se sont réinstallés dans des quartiers urbains et de banlieue. Les petits emplois ou activités modestes informels qu'ils pouvaient exercer ont été balayés par la pandémie de COVID-19, les incitant à des stratégies d'adaptation négatives, qui ont suscité des réactions vives parmi les populations d'accueil, elles-mêmes en proie à une forte concurrence pour les quelques activités génératrices de revenus disponibles. Le projet a favorisé le rétablissement d'initiatives liées aux moyens d'existence à petite échelle pour les migrants et pour les familles locales vulnérables. Un parcours de soutien a été créé, incluant une formation de base à la gestion d'entreprise, la conception de plans commerciaux réalisables, un capital de lancement pour couvrir les dépenses initiales, un suivi, et la mise en relation avec les acteurs économiques locaux. Les familles les plus vulnérables ont reçu des transferts de fonds pour couvrir leurs besoins fondamentaux durant deux mois, leur permettant de participer au processus d'entreprise sans charges financières supplémentaires. L´initiative a également proposé un soutien au bien-être psychosocial et émotionnel, visant à gérer les conséquences découlant de comportements xénophobes, de violences basées sur le genre, et de dépressions liées à la COVID-19.

CROISSANT-ROUGE TURC. Pays de destination

Demandeurs d'asile, réfugiés, et communauté d'accueil

Croissant-Rouge turc

La Turquie a accueilli en 2022 environ 4 millions de migrants et de réfugiés, dont plus de 3 millions provenant de Syrie. Pour répondre à cette crise migratoire, le CR turc a développé des programmes communautaires pour la migration et un programme d'autonomisation socioéconomique, visant à contribuer à la résilience communautaire et à la coexistence pacifique des migrants et des communautés d'accueil. Les trois principaux axes mis en œuvre dans le cadre du programme d'autonomisation socioéconomique sont les suivants :

Un axe en soutien de l´ orientation vers l'emploi : Cet axe comprend l'analyse de la demande de main-d'œuvre et du profil des bénéficiaires, ainsi que de leurs compétences. Parmi les activités, on trouve l'identification des postes difficiles à pourvoir et des postes vacants, le rassemblement des demandes des employeurs, et la médiation liée à l'emploi entre parties prenantes et employeurs. Quant au module de langue turque, il favorise l´adaptation des bénéficiaires en réduisant la barrière linguistique, obstacle majeur à la vie sociale. L´axe enseignement de compétences non techniques apporte également un soutien en termes de préparation de CV, de techniques liées aux entretiens, de plan de carrière, de formation continue, d'analyse des forces et des faiblesses. Il apporte par ailleurs des éléments de compréhension relatifs à la culture turque ainsi que des informations sur le droit du travail et les droits sociaux dans le pays.

Un axe entrepreneuriat : des formations de base et d´autres plus élaborées sont mises en place pour développer l´entreprenariat. Des journées d'entrepreneuriat sont organisées en vue d'élaborer des plans de développement d´entreprise et des analyses de faisabilité. Le programme comporte une aide sous forme d'encadrement et donne accès à des lieux d´incubation[30] où les bénéficiaires peuvent obtenir des conseils juridiques ou de marketing, un soutien à l´élaboration du budget ou encore à la gestion et au lancement d'entreprise. Cet axe met également l´accent sur la production à domicile et le soutien coopératif.

Axe agriculture et élevage : Les bénéficiaires reçoivent une formation théorique et pratique en matière d'agriculture et d'élevage, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et des Forêts, des institutions locales, les chambres de l'agriculture, les syndicats et les universités. Les bénéficiaires qui terminent la formation avec succès sont orientés vers un emploi ou la production à domicile, la production agricole ainsi que l'élevage à petite échelle.

30. Un espace d´incubation d'entreprises est une organisation qui aide les jeunes entreprises et les entrepreneurs à développer leurs activités en proposant un éventail complet de services, allant de la formation à la gestion ou encore aux outils de financement.

6. Annexe 1. Observations générales tenant compte des différentes typologies et différents stades du parcours des personnes migrantes

En vue de la conception d'une intervention de soutien lié aux moyens d'existence, il est nécessaire d'analyser et de tenir compte des différentes typologies et des différents stades du parcours migratoire, car le soutien devra être adapté en conséquence. Certains sont décrits ci-dessous :

Typologie	Éléments spécifiques à considérer[31]
Migrants potentiels dans le pays d'origine	• Avant de quitter le pays, nombreux sont ceux qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines de leur pays d'origine.
Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	• Les situations politiques instables dans le pays d'origine peuvent entraver l'accès aux droits, aux services, et aux lieux où s'installer pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Dans ces contextes, le risque d'exploitation est important. • Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont souvent dans des camps ou en milieu urbain[32], dans les communautés avoisinantes.
Réfugiés dans les pays voisins	• Les réfugiés se trouvent généralement dans leurs pays de destination, bien que dans certains cas, ils soient forcés de se déplacer d'un pays à l'autre. Lorsque les réfugiés ont des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être satisfaits dans le pays où ils ont sollicité une protection, la réinstallation volontaire dans un pays tiers peut également être une option. • Les personnes réfugiées peuvent s'installer en milieu rural ou urbain. Dans les pays voisins, elles sont souvent dans des camps formels ou parfois informels. • Avant de définir un type de soutien lié aux moyens d'existence pour les réfugiés dans ces contextes, il est nécessaire d'effectuer une analyse des politiques en vigueur relatives au droit du travail, et d´identifier les options ou programmes institutionnels déjà en place relatifs aux moyens d'existence.
Migrants sans papiers	• L'absence de protection expose les migrants sans papiers à un risque plus élevé de traite d'êtres humains, de violence sexuelle basée sur le genre, et d'exploitation par le travail. • Faible accès aux services essentiels.
Demandeurs d'asile	• Les demandeurs d'asile peuvent se trouver en situation provisoire dans le pays de transit ou dans le pays de destination finale, dans des camps formalisés ou non. • Dans de nombreux cas, leur statut est règlementé par le pays d'accueil qui peut imposer de sévères restrictions de déplacement et des obstacles juridiques à l'emploi. Ces obstacles donnent souvent lieu à des inégalités salariales conséquentes et à de mauvaises conditions de travail, en particulier dans l'économie informelle.
Rapatriés	• En général, les causes de la migration (violence, absence d'opportunités économiques, et autres facteurs structurels et personnels) sont encore valables au retour. La situation du rapatrié a peut-être même empiré, rendant le retour d´autant plus périlleux. • Les rapatriés peuvent soit retourner dans leur pays d'origine, soit s'installer dans un autre pays. • Ceux qui proviennent de zones rurales ont tendance à s´approcher de plus grands centres urbains. • D´autres facteurs comme l´influence des réseaux sociaux, le risque de violences, ou encore d´autres raisons sont à prendre en compte dans la décision d´un retour au pays d´origine.

31. Ce tableau est non exhaustif et comporte des généralités qui ne s'appliquent pas à toutes les situations ni à tous les pays.

32. Pour plus d'informations, voir Déplacés urbains : S'adapter et répondre au déplacement hors des camps, Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Chaque stade du parcours migratoire présente également des éléments spécifiques à considérer :

Parcours migratoire	Éléments spécifiques à considérer[33]
Pays d'origine	Pour les communautés locales et les personnes rapatriées : • Travailler en priorité sur des solutions à long terme, en particulier avec les jeunes, pour que la migration soit un choix et non une situation forcée par l'absence d'opportunités. • Garantir l'accès à des informations précises concernant les processus légaux de migration vers les pays de destination possibles. • Fournir des informations fiables concernant les itinéraires sûrs et les moyens de rester en sécurité durant le parcours. • Cibler les ménages dont le principal soutien de famille a disparu au cours de la migration (dans la plupart de cas, ce sont les femmes qui deviennent chef de la famille). Dans certaines communautés patriarcales, les femmes et les mineurs sont laissés seuls et, par conséquent, peuvent se trouver dans des situations socioéconomiques extrêmement vulnérables, éprouvant de sérieuses difficultés à accéder aux terres et aux droits de propriété, et à assurer leur subsistance. • Lorsque les migrants retournent dans leur pays d'origine, ils peuvent être dans une situation financière plus vulnérable qu'au moment de leur départ ; par conséquent, il est essentiel que des possibilités d'activités génératrices de revenus soient disponibles. Le soutien psychosocial est souvent extrêmement important pour surmonter le poids d´ éventuels traumatismes et sentiments d'échec. Le regroupement familial dans le pays d'origine est également important, car les membres de la famille aident souvent les migrants de retour au pays en leur fournissant un logement, de la nourriture, etc. • Appuyer et promouvoir le fait que les femmes aient accès au droit de travailler. La réduction des écarts de genre dans la participation de la population active peut contribuer à stimuler les économies des pays.
Pays de transit	• Lorsque les migrants poursuivent leur chemin, la sécurité juridique et l'accès aux informations pratiques demeurent essentiels, de même que le fait d'avoir un filet de sécurité financière, tandis que le maintien des liens familiaux et la réponse aux besoins physiques (accès au logement, alimentation, santé et sécurité générale) deviennent urgents. • Un soutien au renforcement des capacités au long du parcours peut être apporté en facilitant l'accès à l'enseignement à distance, lorsqu'une connexion internet et des appareils mobiles sont disponibles, ou par le biais d'ateliers courts (par exemple ceux proposés aux points de service humanitaire ou centres d'accueil CRCR).
Pays de destination	Migrants récemment arrivés : • Apporter un soutien en matière de besoins fondamentaux et d'accès à un processus équitable et personnalisé de régularisation. • Favoriser un cadre juridique efficace. Évaluer les lois et politiques et leur pertinence concernant les migrants dans chaque pays, et comprendre la mise en application concrète de ces lois. • Partager les informations concernant les processus, droits, possibilités d'accéder à un logement provisoire, à l'alimentation, aux soins de santé, à l'éducation, à une aide juridique, à un soutien psychosocial, etc. • Aider au rétablissement des liens familiaux. Promouvoir l'acceptation parmi les communautés d'accueil pour surmonter les difficultés et tracer la voie vers l'intégration. Travailler avec les communautés d'accueil, les entreprises, les employeurs en vue de les sensibiliser aux différences culturelles, et apporter un soutien en termes de connaissance de soi et d'acceptation, qui sont des éléments indispensables à l'accès à l'emploi. Séjour de longue durée : • Promouvoir et soutenir le micro-entrepreneuriat, qui permettra aux migrants de devenir indépendants. Il est important de tenir compte du fait que les salaires des migrants sont souvent plus bas ; par conséquent, une aide extérieure peut être nécessaire pour le logement, l'alimentation, etc. Les enfants, les jeunes, et certains adultes pourraient également nécessiter un soutien pour accéder à l'éducation et à la formation professionnelle. • Soutenir l'apprentissage de la langue et des normes culturelles du pays d'accueil, pour favoriser l'inclusion des personnes migrantes dans la nouvelle communauté. • Travailler avec les communautés d'accueil, les entreprises, les employeurs en vue de les sensibiliser aux différences culturelles, car la compréhension et l'acceptation de ces différences sont des éléments clés permettant de favoriser l'accès à l'emploi pour les migrants. • Apporter un appui aux « compétences liées à l'employabilité », en vue de maintenir et de renforcer les compétences et ressources existantes, en préparation à l'intégration au marché du travail, quel que soit le lieu de cette intégration.

33. Ce tableau est non exhaustif et comporte des généralités qui ne s'appliquent pas à toutes les situations ni à tous les pays.

7. Annexe 2. Éventuels impacts et vulnérabilités des personnes migrantes et déplacées, par types de capitaux

Capital humain

Compétences, connaissances, aptitude au travail et bonne santé.

L'absence de moyens permettant de couvrir les besoins fondamentaux peut multiplier les stratégies d'adaptation négative, telles qu'une alimentation réduite, le travail des enfants, le mariage des enfants, la mendicité, etc. Les migrants peinent souvent à trouver un logement approprié en milieu urbain. Le risque de conséquences sur leur bien-être physique et mental est à prendre en considération, ainsi que le risque que ces personnes se retrouvent démunies. En général, les migrants dépendent davantage du travail informel et doivent recourir à une aide extérieure de la part des communautés d'accueil, des autorités, et des acteurs humanitaires. Un accès fragilisé à une alimentation régulière et saine, outre la malnutrition, aura d´autres conséquences sur la santé des migrants, comme par exemple un risque accru de tomber malade. En cas de maladie, l'état nutritionnel des migrants et des personnes déplacées peut se détériorer de manière significative, en particulier chez les enfants, les femmes et les personnes âgées[34].

Le parcours migratoire est souvent stressant et peut causer une détresse extrême et des problèmes de **santé mentale**, qui ont un impact important sur l'**estime de soi**, aggravant ainsi les conditions d'accès aux moyens d'existence et augmentant les risques d'exploitation (à tous les niveaux). Dans certains cas, cela peut donner lieu à des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment des abus d'alcool et/ou de drogues.

La discrimination et la stigmatisation peuvent être des facteurs qui empêchent les migrants d'accéder aux marchés du travail. Les migrants sont victimes de discrimination intersectionnelle, fondée sur de multiples facteurs, notamment l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le statut de migrant, l'âge, l'origine ethnique, etc.

La violence et **les risques en matière de protection** peuvent être potentiellement plus élevés pour les migrants et les personnes déplacées, qui vivent généralement dans des lieux précaires et peu sûrs. Ils sont exposés à la stigmatisation, à la discrimination, aux abus, et à l'exploitation, y compris la traite d'êtres humains. Les migrantes sont particulièrement exposées aux risques de mariage précoce et forcé, de commerce du sexe, de viol, de harcèlement sexuel, et d'agression physique au cours du processus de migration. Les hommes sont également souvent victimes de violence, d'abus, et de violence sexuelle et basée sur le genre, le long des routes migratoires.

Les abus sexuels et **la violence basée sur le genre** sont souvent une conséquence dramatique de l'absence d'accès à des moyens d'existence durables ; les femmes, les filles, et les garçons pourraient être forcés d'accomplir des actes sexuels en échange de nourriture et de fournitures essentielles. Dans certains contextes de migration et de déplacement, il est possible que les hommes se trouvent dans l'incapacité de remplir leur rôle traditionnel de « soutien de famille », ce qui peut contribuer à intensifier les violences domestiques commises à l'égard des femmes, pour marquer les rôles attribués à chaque sexe.

Les enfants qui migrent sans documents appropriés et sans famille auront des difficultés d´accès aux services essentiels publiques, tels que l'éducation et les soins de santé, dans les pays dépourvus de protection juridique. Ils courent des risques élevés d'exploitation et peuvent être vulnérables au **travail des enfants et à la traite d'êtres humains**[35].

L´accès limité à des **informations de bonne qualité concernant les itinéraires sûrs, les exigences légales et les possibilités d'emploi** dans les pays d'origine, de transit et de destination sont sources de vulnérabilité.

34. FAO 2013 Guidance Note - Supporting displaced people and durable solutions (Seulement en anglais)
35. Site internet de l'OIT – Travail des enfants et migration

Absence d'**éducation** : capacités et compétences professionnelles.

- Les migrants et les personnes déplacées ne peuvent généralement plus compter sur leurs activités génératrices de revenus et sont souvent confrontés à des **difficultés d'adaptation aux nouveaux contextes et à l'emploi.** Ils peuvent avoir besoin **d'acquérir de nouvelles compétences** et de s'intégrer dans les communautés d'accueil.
- **Perturbation de l'éducation** : Les migrants et les personnes déplacées risquent de perdre des années cruciales en termes d'éducation entrainant des conséquences majeures sur leur avenir. Ils se heurtent à des difficultés économiques immédiates ou à plus long terme, notamment la misère et le sans-abrisme. De nombreux emplois pour les migrants et les personnes déplacées relèvent du secteur informel, les exposant de ce fait davantage à l'exploitation et à la traite d'êtres humains.
- **Pour les migrants sans papiers, le droit d'étudier ou de travailler est rarement garanti**. Les migrants peuvent avoir du mal à être embauchés en tant que travailleurs peu ou non qualifiés, ou à trouver un emploi même sans lien avec à leur profession d´origine, dans la mesure où leur expérience professionnelle peut s´avérer difficile à documenter.
- **En outre,** certains sans-papiers ne travaillent pas par crainte d'être repérés et placés en détention. De la même façon, il est probable que les enfants séparés et non accompagnés craignent d'être identifiés et amenés aux centres pour mineurs[36]. Pour **les réfugiés et les migrants possédant un statut légal, les diplômes ne sont pas toujours reconnus**, et les démarches pour obtenir l'accréditation ou l'homologation de leurs études sont souvent coûteuses, longues et complexes. Par conséquence, il est probable qu'ils peinent à trouver un travail décent.

Capital social

Réseaux et liens sociaux (parrainage, quartiers, parenté), relations de confiance et compréhension et aide mutuelles, groupes formels et informels, représentation collective, mécanismes de participation à la prise de décisions, leadership.

Perte de liens sociaux. Les migrants, issus de communautés qui avaient développé des mécanismes d'adaptation et des réseaux de solidarité pour atténuer l'impact des pénuries alimentaires et pour satisfaire les besoins fondamentaux, ne bénéficient vraisemblablement plus de ce type de filet de sécurité. L'établissement de nouveaux liens sociaux et d'un profond sentiment de cohésion parmi les personnes de différents milieux culturels peut être compliqué et demande du temps.

Séparation des familles et **enfants non accompagnés**. Il est possible que des parents doivent laisser derrière eux leurs conjoints, leurs enfants, ou d'autres proches, dans leur recherche d'un emploi.

Les interventions qui sont axées uniquement sur un soutien lié aux moyens d'existence pour les migrants et les personnes déplacées peuvent **créer des tensions avec les communautés d'accueil**. Ces tensions auront un impact négatif sur la viabilité des solutions mises en place. Les communautés d'accueil perçoivent souvent la présence de personnes déplacées comme une menace, contribuant à mettre sous pression des ressources déjà rares. Ces situations entrainent des actes de discrimination et d'exclusion, en particulier concernant le marché du travail.

Accès limité à des **informations fiables concernant les itinéraires sûrs, les exigences légales, ou les possibilités d'emploi** dans les pays de transit et de destination.

Dans de nombreux cas, **les syndicats et les organisations de travailleurs protègent rarement les droits du travail des migrants**. Dans certains pays, l'accent mis davantage sur l'emploi illégal de migrants peut donner lieu à davantage de mesures répressives et de sanctions, et donc à davantage de risques pour les migrants.

36. En vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, les réfugiés ont le droit de travailler et d'étudier, mais dans de nombreux pays, ce droit est limité pendant la période d'examen de leur demande d'asile, qui peut durer des années.

Capital naturel

Les ressources naturelles dont sont tirées les moyens d'existence (comme par exemple ressources alimentaires mais aussi d´habitat, de protection contre l'érosion, etc.)

Dans les zones rurales, l'accès aux terres est primordial afin de pourvoir à ses propres besoins. **L'accès limité aux biens naturels** (par exemple terres, eau) rend difficile toute activité de production de base, telles que l'agriculture et l'élevage. Dans de nombreux cas, les rapatriés et les familles de migrants n'ont pas ou plus accès à ces terres (l´accès ayant été vendu afin de financer l'émigration). Les restrictions de déplacement, en particulier pour les personnes déplacées dans les camps, aggravent ces difficultés.

Enfin, les réfugiés et les migrants dans les pays de destination ont peu ou prou accès aux terres.

Capital physique

Infrastructure de base dont les personnes ont besoin pour gagner leur vie, ainsi que les outils et le matériel– par exemple, systèmes de transport et de communication, logement, systèmes d'approvisionnement en eau et systèmes d´assainissement, énergies.

Les migrants et les personnes déplacées peuvent venir à manquer de **moyens de production** (marchandises, outils, ou matériel). Ces moyens de production, si nécessaires pour subvenir à leurs besoins, ont pu être vendus pour financer l'émigration, ou ont simplement été abandonnés, en particulier dans le cas de **personnes en déplacement**, qui circulent avec très peu de biens.

Les migrants et les personnes déplacées sont également touchés par **l'absence d'accès aux infrastructures**, telles que les logements et bâtiments, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les énergies propres et abordables. Dans les camps ou autres zones où des restrictions de déplacement sont appliquées pour les migrants, bien souvent placés dans des endroits reculés, il est quasi impossible de se rendre au marché pour vendre ses produits.

Capital financier

L´épargne, sous toutes ses formes, l´accès aux services financiers, et la possibilité d´avoir une apport financier régulier.

Le processus de migration entraîne souvent une **réduction du capital financier des migrants et de leur famille**, ce qui a un impact négatif sur leurs moyens d'existence dans le pays d'origine. Les familles investissent bien souvent toutes leurs économies et leurs moyens de production (vente du bétail, des terres, etc.). Si la somme réunie est insuffisante, les familles vont s´endetter pour payer l'émigration d'un ou de plusieurs membres de la famille. **Les personnes en déplacement**, disposant du reste du capital financier, peuvent dépenser davantage pour survivre, par exemple en allant à l'hôtel pour se loger, et bien sûr, en payant les passeurs pour leur transport.

Les envois de fonds, qui pour une raison ou une autre ne parvient pas aux familles, ou sont retardés, conduisent certains migrants et leurs familles à contracter des dettes qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser.

Absence d'accès aux services financiers formels et informels (prêts bancaires, groupements d'épargne, clubs de mères). Dans de nombreux cas, les migrants et les personnes déplacées ont des **difficultés à accéder aux mécanismes de crédits officiels.** En effet, il peut s´avérer difficile, voire impossible d´'ouvrir un compte bancaire ou encore d'obtenir un prêt, éloignant encore un peu la probabilité de pouvoir subvenir à ses besoins. L'absence ou la perte de liens sociaux rend également très complexe si ce n´est improbable l'accès aux prêts informels provenant d'amis, de la famille ou de groupements communautaires d'épargne.

Capital politique[37]

Droits acquis par la citoyenneté, relations avec les autorités.

Les migrants et les personnes déplacées ont des difficultés à exercer leur **droit de travailler** et d'autres droits afférents (droit foncier ou droit de vote). **L'accès aux permis de travail** et les certificats reconnus constituent les principaux obstacles[38]. Le fait de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins affecte l'exercice d'autres droits fondamentaux, tels que le droit à la nourriture, à l'eau, au logement.

La perte ou l'absence de documents d'identité (passeport, carte d'identité, carte de vote) entraînent un non-statut juridique. Cette perte limite ou empêche la liberté de circulation (et entraine un risque élevé d'arrestation), et annihile la participation aux processus démocratiques et aux prises de décisions. Les migrants sans papiers n'auront par ailleurs pas accès à une aide gouvernementale ou à un travail décent, faute de statut légal.

Aucun accès aux systèmes officiels de protection sociale pour les personnes qui travaillent dans le secteur informel. Les migrantes, en particulier, restent généralement exclues en raison des discriminations tant dans les politiques que dans les pratiques, en partie du fait de leur concentration dans les emplois informels et notamment dans les secteurs des services domestiques et des soins à domicile.

37. La version initiale du cadre des moyens d'existence durables ne comptait que cinq types de capitaux ; le capital politique a été ajouté ultérieurement.
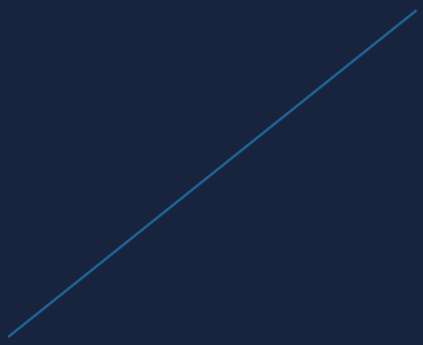
38. L'art. 23 de la DUDH, l'art. 5 (e) (i) de l'ICERD, les art. 6 et 7 de l'ICESCR font référence au droit de chacun d'avoir la possibilité de gagner sa vie dans un cadre de travail sûr, et prévoient également la liberté de s'organiser et de négocier collectivement. Ce droit interdit aussi le recours au travail obligatoire ou forcé.